

Zeitschrift: Asiatische Studien : Zeitschrift der Schweizerischen Asiengesellschaft = Études asiatiques : revue de la Société Suisse-Asie

Herausgeber: Schweizerische Asiengesellschaft

Band: 58 (2004)

Heft: 4

Artikel: Le régime de l'organisation mondiale du commerce et son influence sur l'économie du développement en Inde

Autor: Lutringer, Christine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-147663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RÉGIME DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE ET SON INFLUENCE SUR L'ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT EN INDE

Christine Lutringer

Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales, Genève

La création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 1995 correspond à la formalisation d'un régime commercial global¹. Autrement dit, les Etats membres s'entendent pour définir, mettre en œuvre et respecter des normes communes afin de permettre la libéralisation du commerce: l'objectif est d'éliminer les distorsions et les restrictions aux échanges de biens, services et idées. L'acceptation de ce système normatif conduit-elle l'Inde à repenser sa stratégie de développement rural et agricole? En effet, sa participation à l'OMC impose une adéquation entre sa politique agricole et les engagements pris au cours de l'Uruguay Round, premier cycle de négociation du GATT incluant l'agriculture comme domaine de coopération. Les deux principaux accords pertinents pour le secteur agricole signés à Marrakech lors de la conclusion du cycle, le 15 avril 1994, sont l'Accord sur l'Agriculture (AoA) et le Traité relatif aux Aspects De la Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce (ADPIC). Le premier doit permettre de rendre les marchés nationaux plus transparents et plus accessibles. Pour ce faire, on prévoit des réductions progressives de la protection du secteur agricole, c'est-à-dire toutes les formes de restrictions aux importations et de soutien aux producteurs nationaux. Quant au traité sur les droits de propriété intellectuelle, il affecte l'agriculture notamment à travers l'institution de brevets pour les inventions biotechnologiques ainsi que pour les indications géographiques. Les engagements pris par les Etats membres de

1 L'étude d'un *régime* international ou global comprend, outre l'analyse du fonctionnement d'une organisation internationale, celle des principes, normes, règles et procédures qui "correspondent aux attentes des acteurs dans un domaine donné de coopération internationale". Autrement dit, elle permet de rendre compte des multiples aspects de la gouvernance globale dans un secteur de coopération internationale. Lisa L. Martin & Beth A. Simmons, "Theories and Empirical Studies of International Institutions", *International Organization*, 1998, Vol. 52 n° 4, pp. 729-757.

l'OMC sont censés améliorer l'efficacité et la transparence des marchés en uniformisant les règles commerciales et en éliminant les entraves aux échanges. Mais cette libéralisation du marché agricole mondial, fréquemment annoncée et commentée, s'accompagne aussi, potentiellement, d'une réorganisation ou d'une restructuration interne aux secteurs agricoles nationaux. Ainsi, l'adhésion au régime commercial global est susceptible de limiter les instruments de politique agricole disponibles au niveau national. Or en Inde, l'Etat intervient dans l'agriculture de différentes manières. En particulier, la politique de soutien aux prix des produits agricoles doit amener à un équilibre entre des prix jugés rémunérateurs pour le producteur et justes pour le consommateur. On régule ainsi le prix de la production et des intrants, souvent subventionnés. De plus, le gouvernement central procède à une redistribution de la production céréalière: il constitue ses propres stocks de blé et de riz afin de les redistribuer aux Etats déficitaires et aux personnes les plus pauvres.

Si les engagements pris par l'Inde à l'OMC ne remettent pas directement en cause ce système, les implications du régime global sur la vie quotidienne des paysans sont multiples. Elles peuvent être médiées par l'Etat, à travers un redimensionnement de sa politique de subventions aux intrants par exemple. Ainsi, si le gouvernement décide de réduire l'aide financière associée à l'achat d'engrais chimiques – que cette décision résulte d'ailleurs des négociations au sein de l'OMC ou d'un changement autonome de sa politique – les agriculteurs qui en font usage vont se trouver en difficulté. Cela peut conduire à différentes réactions: (i) *d'adaptation*, soit en utilisant moins d'engrais au risque de voir la production diminuer, soit en faisant en sorte d'en utiliser la même quantité en trouvant les moyens de continuer à en acheter autant, ou encore en diversifiant la production et en introduisant/développant d'autres cultures/variétés qui nécessitent moins d'engrais; ou (ii) *de contestation* (qui peut malgré tout s'accompagner d'une réaction d'adaptation): les mouvements paysans de la fin des années 1980 et du début des années 1990, concomitants avec les négociations du cycle de l'Uruguay, traduisent justement la contestation, de la part des petits et moyens paysans, de la hausse du prix des engrais suite à une diminution des subventions gouvernementales. Les manifestants réagissent aussi aux implications des négociations multilatérales: ils craignent qu'elles n'induisent une baisse notoire de l'intervention de l'Etat dans l'agriculture indienne. Ceci est un premier exemple de répercussions du régime commercial global sur la vie quotidienne des paysans ainsi que sur leur choix de production. Ce cas de figure ne s'applique cependant qu'à certaines catégories de paysans, ceux qui se trouvent directement affectés par un changement de politique des prix telle qu'elle est

élaborée par l'Etat central, autrement dit, par une modification d'un aspect de la stratégie de développement agricole. Il est donc clair que les effets du régime commercial international en milieu agricole varient à la fois selon le type de paysans et selon le type de cultures. Ainsi, la question des subventions aux intrants est particulièrement pertinente dans les zones de révolution verte, par exemple en Uttar Pradesh occidental ou en Haryana où l'on pratique la culture intensive de blé et de riz, largement dépendante de l'utilisation abondante d'eau et d'engrais chimiques. Tout autre serait la répercussion d'un tel changement de politique dans des régions sèches de l'Inde, qui n'ont pas connu la révolution verte et les évolutions qui en dérivent.

Puisque les effets diffèrent, les réponses varient également. Aussi nous semble-t-il essentiel de centrer sur les écologies locales notre analyse des influences du régime commercial global sur la vie quotidienne des ruraux, afin de contextualiser la manière dont les changements sont compris, adaptés et appropriés. Ce type d'analyse comporte non seulement un volet économique mais aussi politique, social et culturel, une perspective pluridisciplinaire permettant de mieux cerner les dynamiques à l'œuvre. L'une des hypothèses de notre recherche est que l'Etat n'est pas forcément le médiateur des transformations globales. Ainsi, la participation à l'OMC est susceptible de peser sur l'élaboration de la politique agricole indienne, à travers par exemple la réduction de droits de douane pour certains produits, favorisant de ce fait l'accès au marché domestique et induisant une tension à la baisse sur le prix des productions concernées – avec toutes les implications que cela comporte pour les paysans – mais les répercussions ne seront pas uniformes sur le territoire indien. De même, les politiques gouvernementales n'affectent pas toutes les zones rurales de la même manière. La stratégie de développement de l'Inde est complexe, constituée par toute une série de mesures sur lesquelles les régimes globaux ont une influence variable.

L'économie du développement de l'Inde et les différentes voies de la modernité

Au delà des implications pratiques, en termes de politique agricole, le régime de l'OMC repose sur un paradigme qui ne coïncide pas avec l'économie du développement telle qu'elle a été élaborée par les dirigeants indiens depuis l'indépendance. En effet, la pierre angulaire de la stratégie de développement

résidait dans l'objectif de sécurité alimentaire², expression entendue au sens d'autosuffisance alimentaire nationale. Atteindre l'autosuffisance, essentiellement par le biais d'une production accrue, était l'un des principaux objectifs de l'économie indienne et de ses plans quinquennaux. Cette stratégie a conduit à la mise en œuvre, à partir de 1964, de la révolution verte qui, au moyen d'investissements étatiques dans les intrants (semences à haut rendement, engrais chimiques, pesticides) et l'irrigation, a permis une envolée de la production céréalière indienne³, libérant le pays de la dépendance des importations. Personne ne doutait que la sécurité alimentaire puisse être atteinte autrement que par une croissance de la production.⁴ Mais les principes présidant à l'inclusion de l'agriculture dans le champ de compétences de l'OMC se posent en porte-à-faux avec cette acception. L'idée est la suivante: la libéralisation des marchés agricoles va permettre, sinon le développement de tous, du moins une meilleure efficacité du marché mondial qui produira davantage et de manière plus rationnelle. La répartition de la production agricole ne se fait plus dans l'optique d'autosuffisance nationale mais sur la base des avantages comparatifs respectifs. Au niveau mondial, on aboutira à la "food security via trade" selon l'expression de Anne Kruger.⁵ Evidemment, les conditions de concurrence du marché agricole sont loin d'être remplies donc tout cela est très théorique. Mais ce qui nous intéresse ici est la différence entre les paradigmes et leur utilisation, dans le discours et la pratique.

Au cours des négociations multilatérales et notamment pendant l'Uruguay Round, le négociateur indien met en avant la spécificité des pays en développement et la nécessité de préserver leur liberté d'action dans le secteur agricole, essentiel dans la stratégie de développement. Il conteste ainsi la vision du développement favorisé par la mise en concurrence des marchés agricoles – au moins tant que les distorsions majeures émanant des pays du Nord, qui subventionnent énormément leur agriculture, ne disparaissent pas. Mais si la voie du développement et, par extension, de la modernité⁶, dominante au niveau global

2 En français, l'expression "sécurité alimentaire" a une double acception: elle signifie à la fois "food security" et "food safety", nous nous référons ici à la première.

3 Pour une analyse des mécanismes et des effets de la révolution verte, voir les nombreuses publications de Gilbert Etienne.

4 Biplab Dasgupta, "Food Security and Globalization", M. D. Asthana, Pedro Medrano (eds), *Towards Hunger Free India. Agenda and Imperatives*, Manohar, New Delhi, 2004.

5 Ibid., p. 377.

6 Le concept de développement est à la base de l'idée de modernité: c'est le fait de parvenir au développement qui permet d'être moderne. Partha Chatterjee, préface, in K. Sivarama-

(à l'OMC) ne correspond pas à celle qui est définie au niveau de l'Etat indien, ce dernier a, par le passé et encore aujourd'hui, mis l'accent sur des outils comparables de modernisation agricole: si l'on comprend le concept de modernisation comme l'utilisation croissante et rationnelle de techniques agricoles permettant une hausse de la production, il est présent dans les deux cas. Pour autant, la modernisation n'est pas la seule voie de la modernité, concept éminemment marqué par la variable culturelle: la plupart des sociétés aujourd'hui produisent localement leur propre modernité.⁷ Ainsi, si la lutte de certaines communautés rurales, comme c'est le cas dans l'Etat du Chhattisgarh, pour le respect de la biodiversité et des méthodes de culture écologiques s'oppose à la modernisation envisagée par le régime de l'OMC, elle n'en est pas moins "moderne". Elle s'inscrit d'ailleurs dans une mobilisation mondiale pour la formalisation d'un régime global contraignant en la matière, sur la base de la Convention pour la Protection de la Biodiversité. Il existe donc des modernités et des stratégies de développement alternatives ainsi que de multiples façons de se positionner par rapport aux processus globaux et de s'adapter à leurs conséquences. Quelles sont les modernités imaginées d'une part dans les zones atteintes par la politique nationale de modernisation, comme en Uttar Pradesh occidental, et d'autre part dans celles qui n'en ont pas fait l'objet? Les visions de la nature du développement et des moyens pour y parvenir varient selon les catégories de personnes et les écologies locales. Elles se traduisent aussi, au niveau national, par un conflit pour la définition de l'économie du développement indienne et donc pour la distribution des ressources.

L'enquête de terrain

L'enquête de terrain permet d'une part de mettre en exergue la diversité de l'expérience indienne et d'autre part de restituer la dimension quotidienne de la vie des paysans. Nous tenterons de montrer qu'ils contestent parfois certaines conséquences du régime de l'OMC et de la mondialisation en général, tout en s'adaptant aux conditions nouvelles et en profitant des opportunités qu'elles recèlent. Dès lors, nous considérons les paysans comme des *agents situés*: des

krishnan & Arun Agrawal (eds), *Regional Modernities. The Cultural Politics of Development in India*, Stanford University Press, Stanford, 2003.

7 Satish Deshpande, *Contemporary India. A Sociological View*, Viking, Penguin Books India, 2003, p. 31.

agents car ils sont activement engagés dans cette double dynamique de contestation et d'adaptation; et *situés* car cet engagement se produit dans des contextes culturels, économiques, écologiques et sociopolitiques particuliers.⁸

Deux régions de l'Inde seront au cœur de notre étude: l'Uttar Pradesh (UP) occidental et le centre du Chhattisgarh. L'UP occidental, considéré comme une région agricole indienne très moderne, fait figure de modèle en matière de développement agricole. Il a tiré profit de la mise en œuvre de la révolution verte dans le domaine céréalier puis a initié, dans la décennie 1990, la "révolution blanche" des produits laitiers: la modernisation de l'agriculture y est continue. Les paysans sont pour beaucoup issus de la caste des Jats; ils possèdent de petites parcelles et les rendements sont élevés, grâce à l'irrigation et à l'utilisation d'engrais et de pesticides. Les infrastructures sont relativement bonnes même si l'Etat les entretient peu. L'intervention de l'Etat est importante à différents niveaux: à travers les subventions aux intrants, la fourniture d'électricité, l'entretien des infrastructures, le prix de soutien minimum auquel la *Food Corporation of India* achète la production céréalière. Les paysans de l'UP sont conscients que la participation à l'OMC pèse sur l'intervention de l'Etat et sont actifs politiquement au sein du *Bharatiya Kisan Union*, organisation paysanne dont le leader M.S. Tikait avait organisé de grands rassemblements contre certaines réformes de la politique de soutien aux prix des intrants et de l'électricité au début des années 1990. Il fait figure de leader du mouvement alter mondialiste au niveau régional.

Le Chhattisgarh est une région agricole aux caractéristiques entièrement différentes. Surtout en raison de l'importance de sa population tribale, dont l'activité agricole ne participe pas à la dynamique de modernisation, cette région qui est devenue un Etat en 2000, n'a historiquement pas fait partie du courant dominant et serait ainsi restée "sous-développée". Or maintenant que son statut administratif a changé, elle dispose de plus d'outils et d'un budget accru pour influencer son développement agricole. D'ailleurs la revendication d'un Etat séparé émanait en particulier des anciens Malgujas (des communautés paysannes relativement aisées qui percevaient les revenus fonciers pour le compte des dirigeants marathes et britanniques), surtout des brahmanes et des kurmis, qui aspiraient à contrôler le nouvel Etat en devenant importants numériquement. Il

8 Cf Anthony Bebbington, "Modernization from Below: An Alternative Indigenous Development?", *Economic Geography*, Vol. 69, n° 3, *Environment and Development*, Part 1 (Jul., 1993), pp. 274-292.

est alors intéressant de voir comment les dirigeants conceptualisent aujourd'hui le développement agricole, à la lumière de l'expérience passée et des exemples des autres Etats indiens. Par ailleurs, le Chhattisgarh abrite le deuxième réservoir au monde de variétés de riz. Ce sont principalement les communautés tribales qui entretiennent cette diversité. La conservation de ce patrimoine est-elle compatible avec la modernisation que le nouvel Etat veut imprimer à son secteur agricole? La controverse relative à l' "affaire Syngenta" illustre les tiraillements entre différentes options de développement dans le contexte de mondialisation et leurs partisans respectifs. En octobre 2002, l'Indira Gandhi Krishi Vishavidyalaya (IGKV), une unité de recherche dépendant de l'Université de Raipur, est en tractation avec le géant multinational Syngenta pour effectuer une recherche conjointe visant à développer des variétés hybrides résistantes à la sécheresse en utilisant la collection dont dispose l'université de germoplasme de riz recensant l'intégralité des variétés de la région. Le groupe Syngenta serait ensuite le propriétaire exclusif des droits de propriété intellectuelle sur ces nouvelles variétés, moyennant le paiement d'une somme fixe à l'IGKV. Mais tous les chercheurs de l'IGKV n'approuvent pas cet accord et l'information des négociations s'ébruite, conduisant à un rassemblement massif de paysans, d'étudiants et de populations tribales sous la houlette du Chhattisgarh Mukti Morcha, le mouvement social le plus important de l'Etat. Cette protestation parvient à faire cesser les tractations censées "vendre" le patrimoine naturel du Chhattisgarh à la multinationale.

La physionomie de ces deux régions indiennes est donc contrastée. Les différences entre les mouvements paysans de l'UP occidental et du Chhattisgarh sont étroitement liées au système d'agriculture régional, qui ne répercute ni les mêmes conséquences de l'intervention de l'Etat central ni celles de l'ouverture des marchés agricoles. Etudier des régions aux configurations diverses permet ainsi de comprendre dans quelle mesure (i) l'idée même de modernité prend un sens différent selon les écologies locales et (ii) les modifications générales (nationales ou globales) sont atténuées, ignorées, transformées ou adaptées par le niveau régional et local. L'enquête de terrain se déroulera dans les districts de Bulandshahr en UP occidental et de Dhamtari au Chhattisgarh.

